

# COMMUNE DE CHAMPEAUX

## CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU MERCREDI 31 AOÛT 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le mercredi trente-et-un août deux mille seize à la Mairie, à vingt heures quarante-cinq, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

**PRÉSENTS :** MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, J.-P. HOLVOET, Mmes LEVEQUE, BURY, MM. COQUIN, VIVET, CONSTANTIN.

**ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :** Mme BEROS a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET, M. PAROLARI a donné pouvoir à M. COQUIN, M. ROBAR a donné pouvoir à M. HUBERT, M. Q. HOLVOET a donné pouvoir à M. J.-P. HOLVOET et Mme HUGUIER a donné pouvoir à M. CONSTANTIN.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. HUBERT.

#### **1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2016**

Aucune remarque n'étant apportée au compte rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité. Il est procédé à son émargement.

#### **2 – CONTRAT RURAL – NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT**

Le projet de travaux initial a été finalisé avec l'ajout de 2 fenêtres non prises en compte lors de l'étude des travaux de la Campélienne, d'une armoire de régulation et de la séparation des eaux pluviales et eaux usées pour les travaux de l'école.

Le montant total estimatif des travaux est désormais de 354 611,27€ HT dont 240 000 € de subventions.

Détails des coûts :

1- Amélioration thermique de la salle des fêtes, estimée à	189 517,00€ HT,
2- Réhabilitation de la cour d'école, estimée à	121 666,00€ HT,
3- Création d'un Columbarium, estimé à	12 050,00€ HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve ces modifications et le nouveau plan de financement associé.

#### **3 – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CANALISATION ROUTE DU MOULIN DE CHAUNOY**

En vue de résoudre le problème de pollution de CVM sur l'antenne « route du Moulin de Chaunoy », la commune a sollicité le cabinet « TEST INGENIERIE » pour identifier les solutions les plus adaptées. Les conclusions de l'étude ont été présentées en comité consultatif des travaux.

Différentes possibilités ont été proposées :

Les solutions avec un diamètre de canalisation supérieur qui permettraient l'installation d'un poste de défense incendie.

- Avantage : obtention de subventions possible
- Inconvénient : solution plus onéreuse et finalement pas réalisable de par la perte de pression en bout de réseau.
- **Ces solutions ont donc été écartées.**

Deux critères, jugés pertinents pour l'application ont donc été étudiés :

- Le matériau : PEHD ou Fonte. La fonte a été retenue au bénéfice du retour d'expérience. Le PEHD étant une solution polymère avec encore trop peu de recul.
- Le diamètre de canalisation afin que celui-ci soit adapté (ni sous-dimensionné, ni surdimensionné) afin que le temps de séjour de l'eau dans les canalisations ne soit pas trop important.

Cette solution représente un coût estimatif de 191 668 € HT et se situe dans la fourchette basse de toutes les propositions.

Le début des travaux est envisagé pour mi-novembre.

Adopté à l'unanimité.

#### **4 – SDESM – MARCHÉ DE MAINTENANCE ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Afin de réduire et mutualiser les coûts, le SDESM propose d'assurer différentes prestations dans le cadre de l'entretien de l'éclairage public communal, telles que :

- L'inventaire, l'étiquetage et la mise à jour du patrimoine.
- Au point lumineux, le nettoyage et le remplacement de tous les organes en défaut au cours du contrat : lampe, appareillage d'alimentation (ballast), drivers LED, plaque électronique LED, câblerie et petit matériel.
- Le contrôle annuel des supports et des luminaires.
- À l'armoire, le nettoyage et le remplacement de tous les organes en défaut au cours du contrat: protections électriques, contacteurs, horloges et petit matériel.
- Le contrôle annuel et réglage des organes de commande dans les armoires avec un relevé des consommations.
- La remise d'un rapport annuel sur l'état du patrimoine avec des préconisations d'amélioration.
- L'administration d'un outil de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) qui permettra à la commune de connaître son patrimoine et de gérer les demandes et le suivi des interventions.

Adopté à l'unanimité.

#### **5 – ANNEXION DE SERVITUDES PUBLIQUES AU P.L.U.**

La Préfecture demande aux communes d'annexer au dossier du Plan Local d'Urbanisme l'arrêté Préfectoral n° 16 DCSE SERV 122 qui institue des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

Adopté à l'unanimité.

## **6 - BANQUET DES CHEVEUX BLANCS 2016 – CHOIX DU PRESTATAIRE**

Plusieurs devis ont été reçus pour le banquet des cheveux blancs qui se tiendra le dimanche 13 novembre prochain :

- « L'Escale Gourmande » à GUIGNES de 37 à 42 €/personne
- « Saveurs d'autrefois » au CHATELET EN BRIE 35 €/personne
- « La Morvandelle » à USSY SUR MARNE 35 €/personne.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, retient « La Morvandelle ».

## **7 – BAIL LOCAUX DE L'AGENCE POSTALE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BRIE CENTRALE**

Suite à la création de l'agence poste intercommunale, il convient de signer un bail avec la C.C.B.C. dont les conditions économiques seront identiques à celles passées précédemment avec la poste soit environ 3000€ de loyer annuel hors charges.

Adopté à l'unanimité.

## **8 - QUESTIONS DIVERSES**

### **Peintures des locaux de l'Agence Postale**

Notre communauté de communes a profité de la fermeture estivale de l'Agence pour faire repeindre les locaux.

### **Entretien du village**

Monsieur COQUIN propose que les grilles de la mairie soient repeintes.

Par ailleurs et selon lui, l'entretien de la voirie et des espaces verts n'est pas réalisé correctement. M. le Maire confirme que des progrès sont encore à réaliser. La réduction de l'utilisation des pesticides, puis l'interdiction définitive, bien que justifiée pour la préservation de notre nappe phréatique, alourdissent sensiblement la charge de travail.

### **Trottoirs de la Rue Eugène Chassaing**

Madame LEVEQUE fait remarquer que la réfection du trottoir de la rue Eugène Chassaing améliore considérablement le confort des piétons.

### **Informations diverses :**

Monsieur J.-P. HOLVOET donne quelques informations :

- A l'initiative du Conseil Municipal Jeunes, des jeux supplémentaires ont été installés : une table de ping-pong, un panier de basket et bientôt des buts. Il remercie les agents communaux pour leur travail ainsi que les personnes venues aider. M. HOLVOET souligne l'engagement sans faille du CMJ et la richesse de leurs idées.
- Le 17 septembre 2016, le Conseil Municipal Jeunes s'est proposé de nettoyer les terrains de tennis. Les volontaires sont les bienvenues.
- Le banquet des cheveux blancs a lieu cette année le dimanche 13 novembre 2016.

***Le Conseil Municipal n'ayant plus aucune question, la séance est levée à 22h00.***